



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du Lundi 10 février 2020**

L'an deux mil vingt, le lundi 10 février à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

**Présents :** Mme Martin, M. Migeon, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, Melle Caro, Mme Beaupuis, M. Despérelle, M. Langer, M. Guinard, M. Vivet, M. Wieckowicz, M. Pichon, Mme Roche, Mme Vair-Piova, Mme Mauclerc, Mme Delarue, Mme Le Berre, M. Moreau, M. Zapf-Lacroix, Mme Médard, M. Boutaud, M. Barbotin, M. Viallon, Mme Fischer.

**Secrétaire de séance :** Mme Caro

**Absentes excusées représentées :**

Mme Ménager avait donné pouvoir à Mme Mauclerc

Melle de Lauriston avait donné pouvoir à Mme Beaupuis

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 18 décembre 2019 : Remise des colis aux résidents des maisons de retraite du Champgarnier et de la Lilardière avec le Conseil Municipal des Enfants ;

Le 22 décembre 2019 : Concert de Noël par le Brass Band Val de Loire, avec la participation de l'Harmonie de Meung-sur-Loire à la Collégiale ;

Le 13 janvier 2020 : Vœux du et au personnel communal ;

Le 20 janvier 2020 : Conseil d'Administration du C.C.A.S portant sur la présentation de l'analyse des besoins sociaux, le débat d'orientations budgétaires 2020 ; les demandes d'aide sociale légale et d'aide financière ;

Le 25 janvier 2020 : Fête de la Saint-Vincent organisée par le Comité de Quartier de la Nivelle ;

Le 27 janvier 2020 : Commission « Culture » portant sur l'examen des dossiers de demandes de subventions ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle  
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :

(0)238 469 494

Télécopie :

(0) 238 447 667

E-mail :

mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :

www.meung-sur-loire.com

Le 29 janvier 2020 : Commissions conjointes « Foires et marchés - Animation - Cérémonies », « Vie Associative - Jumelages », « Environnement - Développement Durable », « Ecole et Sport » portant sur l'examen des dossiers de demandes de subventions ;

Le 31 janvier 2020 : Présentation des vœux à la population ;

Le 3 février 2020 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 10 février 2020 ;

Le 5 février 2020 : Inauguration du terrain de rugby ;

Le 6 février 2020 : Commission « Commerce - Artisanat - Développement Economique » portant sur la convention d'ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) ;

Le 6 février 2020 : Conseil Communautaire à Baule portant notamment sur des créations d'autorisation de programme (AP) pour la réalisation de l'aire de grand passage et l'extension et la réhabilitation de la déchèterie de Cléry-Saint-André ; l'adoption des différents budgets 2020 ; la fixation des taux d'imposition de la taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties ; la fixation des tarifs 2020 ; l'adhésion de la C.C.T.V.L à différents organismes – versement des cotisations ; l'attribution de diverses subventions ; la modification du règlement d'intervention du fonds d'aide à l'investissement immobilier des entreprises ; la signature de la nouvelle convention EcoTLC pour la collecte des textiles ; la mise en place d'un groupement de commande et d'un marché pour la fourniture, livraison, pose, mise en service et entretien de défibrillateurs automatiques externes ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

### **Compte-rendu des décisions du Maire.**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal depuis la séance du 25 novembre 2019.

### **Vote des subventions 2020 au profit des Associations.**

A l'unanimité, (les élus membres des Conseils d'Administration des Associations concernées ne prenant pas part au vote, chacun en ce qui le concerne), l'Assemblée procède au vote des subventions de fonctionnement au profit des différentes associations locales, au titre de l'année 2020. Les domaines concernés sont notamment le sport, le scolaire, la culture, l'aide sociale, l'environnement, les jumelages, les associations diverses et les associations patriotiques.

### **Vote de la subvention 2020 au profit du C.C.A.S.**

A l'unanimité, l'Assemblée procède au vote de la subvention de fonctionnement au profit du Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2020.

### **Constitution de provisions pour impayés au titre du Budget Principal et du Budget du Service de l'Eau.**

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2020, à l'unanimité, l'Assemblée vote par une délibération spécifique, la constitution d'une provision pour risques et charges (impayés) au titre du Budget Principal et du Budget du Service de l'Eau.

### **Fixation du taux des taxes directes locales.**

A l'unanimité, l'Assemblée décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales, applicables à compter de l'année 2020, sachant que le taux de la taxe d'habitation (14,12 %) est figé par la loi de finances :

- Taxe foncière bâtie : 25,34 %
- Taxe foncière non bâtie : 48,45 %

### **Reprise anticipée des résultats de fonctionnement de l'exercice 2019.**

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2019 en vue de leur affectation au sein des sections, dans le cadre de l'examen du vote du Budget Primitif 2020 (Budget Principal, Service de l'Eau, Z.A.C. des Tertres).

### **Vote du Budget Primitif 2020 (Budget Principal, Service de l'Eau, Z.A.C. des Tertres).**

#### Budget principal de la Commune :

Par 26 voix pour et 3 voix contre, l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2020 comme suit :

- Fonctionnement : dépenses / recettes : 9 593 305,08 €
- Investissement : dépenses / recettes : 5 248 915,86 €

Par ailleurs, l'Assemblée procède à un ajustement de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) votée en mars 2019, en fonction des crédits de paiement effectivement opérés en 2019 et ceux réinscrits en 2020.

#### Budget du Service de l'Eau :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget du Service de l'Eau pour l'exercice 2020 comme suit :

- Section d'exploitation : dépenses / recettes : 547 380,69 €
- Section d'investissement : dépenses / recettes : 795 777,74 €

#### Budget de la ZAC des Tertres :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget de la ZAC des Tertres pour l'exercice 2020 comme suit :

- Fonctionnement : dépenses / recettes : 8 914 959,68 €
- Investissement : dépenses : 8 441 879,68 €  
recettes : 8 950 504,08 €

### **Reversement de fiscalité : subvention au budget de la Z.A.C. des Tertres.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise le versement d'une subvention de fonctionnement au profit du Budget annexe de la Z.A.C. des Tertres au titre de l'année 2020, laquelle correspond à la valeur du montant des impôts perçus lors de l'année N-1 pour les constructions imposées à la taxe d'habitation et à la taxe foncière.

## **Attribution de subventions exceptionnelles au profit de :**

### **\* L'Association Europ'raid « Jamais 2 cent 5 ».**

A l'unanimité, 3 abstentions relevées, l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € au profit de l'Association Europ'raid, afin de l'aider financièrement dans l'organisation de sa participation à la 7<sup>ème</sup> édition du raid-aventure qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 22 août 2020 et qui traversera 20 pays.

### **\* L'Amicale des Sapeurs-Pompiers.**

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € au profit de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Meung-sur-Loire, afin de financer la mise à disposition de véhicules anciens et de matériels des sapeurs-pompiers du Loiret, qui ont été exposés sur les bords de Loire, lors de la fête du Pont du 31 août 2019.

## **Cession de parcelles cadastrées AV 320 et AV 321 situées Chemin de l'Orange.**

A l'unanimité, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour effectuer toutes les formalités liées à la vente de deux parcelles cadastrées AV 320 et AV 321 situées au croisement du Chemin de l'Orange et de la rue Gallet, et l'autorise à signer la promesse et l'acte de vente à intervenir.

## **Acquisition de parcelles auprès de la SAFER du Centre.**

A l'unanimité, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour acquérir des parcelles dans le cadre d'un appel à candidatures lancé par la SAFER du Centre en décembre dernier, lesquelles sont contiguës ou proches du Parc Départemental des Courtils des Mauves, d'une part et en vue de constituer une réserve foncière communale, d'autre part.

## **Inscription des chemins ruraux empruntés par l'itinéraire de la route d'Artagnan au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.**

Dans le prolongement de la demande du Comité Régional d'Equitation, à l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur l'inscription des chemins ruraux empruntés par l'itinéraire de la route d'Artagnan, au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et décide d'inscrire un tronçon du « Chemin rural de Roquelin ».

## **Plan de récolement du Musée : approbation du procès-verbal 2019.**

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le procès-verbal de la campagne de récolement 2019, avant de le présenter à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à la Direction des Musées de France, sachant que le second récolement décennal a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et couvrira la période jusqu'au 31 décembre 2025.

## **Questions et Communications diverses.**

Madame le Maire remercie les Conseillers Municipaux pour leur engagement au cours des 6 années de ce mandat.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 11 février 2020 de 10h00 à 18h00 : Rendez-vous pour l'emploi - Galerie marchande d'Hyper U

Le 13 février 2020 à 18h00 : Remise officielle du chèque du Téléthon Magdunois 2019 (salle du Conseil)  
Le 13 février 2020 à 18h30 : Conférence « Les Origines du Pain » par Monsieur Guinard (Moulin Massot)  
Le 2 mars 2020 à 19h00 : Réunion de travail - fête du sport (salle du conseil)  
Du 4 au 10 mars 2020 : Exposition itinérante de la culture scientifique sur le thème « des Maths en somme ! » (salle Alain Corneau)  
Le 7 mars 2020 à 8h30 : Opération « J'aime la Loire Propre » rive sud de la Loire, près du pont  
Le 8 mars 2020 : Randonnée des Jumelages (17<sup>ème</sup> édition) départ du centre de loisirs  
Le 15 mars 2020 : 1<sup>er</sup> tour des Elections Municipales  
Le 21 mars 2020 à 10h30 : Carnaval  
Le 22 mars 2020 : 2<sup>ème</sup> tour des Elections Municipales  
Le 29 mars 2020 à 15h00 : Marche de printemps Interquartiers (départ de l'école des Potières)  
Le 4 avril 2020 à 10h00 : Opération « Citoyenne de propreté » par le Comité de Quartier des Papecets (rendez-vous Square des Vignerons)

Meung-sur-Loire, le 11 février 2020  
Le Maire,

  


Pauline MARTIN

Affiché le : 12/2/20